

## [Texte]

ernment, especially under the present Prime Minister, has disregarded or shown almost complete disrespect and contempt towards the parliamentary form of government and the monarchy. Recent Cabinet shuffles and the creation of additional ministerial posts, of special assistants to the ministers, of non-elected, so-called specialists appointed by the Prime Minister indicate clearly a movement towards a French-style, Quebec-orientated and dominated republic. It is feared that within a few years the monarchy and the parliamentary system of government will be replaced by a French-style republic as soon as the amending formula has been agreed on to change the constitution. Of course, this will be done in similar fashion to the Official Languages Act which was, and still is, being pushed down our throats.

We feel that the monarchy and the parliamentary form of government is still the best and most suited form of government for our Canadian society. They, the federal government, claim that only because of the French aspect within our society are we different from the American society. We, however, believe that our society distinguishes itself because of our parliamentary system of government and the monarchy, not only because of the French aspect.

Should the federal government decide that the time is right for the planned change, we request that parliament be dissolved and that each candidate seek re-election stating precisely his or her platform with regard to preference of either the republican or parliamentary form of government. Let the people of Canada know at the time of election what your intentions are and, if the majority of eastern Canadian people vote for a republican style of government while western Canadians vote to retain the monarchy and the parliamentary system of government, then we should act according to the wishes of the people and not force the eastern Canadian majority decision on the western Canadian people. Of course, if the majority of all Canadians, including eastern Canadians, with perhaps the exception of the people from Quebec, support us in retaining the monarchy and the parliamentary system of government, then we have no problem since, in a democracy, the majority rules.

However, we must realize that we do have different regions and problems within these regions because of people of different ethnic origin, culture and desires. Whatever the decision of the people may be, we must ask our western Canadian provincial governments and our western Canadian members of Parliament to act accordingly, not according to the party caucus decisions but according to the wishes of the people.

Our fourth point—all interprovincial trade barriers should be prohibited and such laws must be strictly enforced.

Fifth, the Parliament of Canada should be in session full time.

• 1600

The sixth point is that fixed, preset or predetermined election dates are most desirable and we believe this will benefit the Canadian taxpayer. Assuming that an election

## [Interprétation]

notre gouvernement spécialement celui de notre Premier ministre présent, a méconnu ou montré un irrespect presque complet envers la forme parlementaire du gouvernement et la monarchie. Les récents faux-fuyants du Cabinet et la création de postes ministériels supplémentaires, d'assistants spéciaux aux ministres, ce que l'on appelle spécialistes non élus, nommés par le Premier ministre, indiquent clairement un mouvement vers une république du style français, orientée et dominée par le Québec. Il est à craindre que dans quelques années la monarchie et le système parlementaire de gouvernement seront remplacés par une république de style français aussitôt que la formule d'amendement aura été votée pour changer la Constitution. Bien entendu, cela sera fait d'une façon semblable à la Loi sur les langues officielles dont on nous avait, et encore maintenant, gavé de force.

Nous pensons que la monarchie et la forme parlementaire du gouvernement est toujours la meilleure et la plus adéquate pour notre société canadienne. Ils, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, prétendent que nous pouvons nous différencier de la société américaine rien que par l'aspect français de notre société. Cependant, nous croyons que notre société se distingue par notre système parlementaire de gouvernement et la monarchie, non à cause de l'aspect français seulement.

Dès que le gouvernement fédéral décidera que le temps est venu pour les changements prévus, nous exigeons que le Parlement soit dissous et que chacun et chacune des candidates demande la réélection énonçant avec précision sa plateforme en ce qui concerne sa préférence, soit de la forme républicaine, soit parlementaire de gouvernement. Que le peuple du Canada sache qu'au moment des élections quelles sont vos intentions et, si la majorité des Canadiens de l'Est votent pour le style républicain de gouvernement, alors que les Canadiens de l'Ouest votent pour le maintien de la monarchie et du système parlementaire de gouvernement, alors nous devrions agir en accord avec les désirs des peuples et ne pas imposer par la force la décision de la majorité des canadiens de l'Est aux Canadiens de l'Ouest. Bien entendu, si la majorité de tous les Canadiens, y compris les Canadiens de l'Est, excepté peut-être ceux du Québec, nous soutiennent à l'égard du maintien de la monarchie et du système parlementaire de gouvernement, alors il n'y aura pas de problème puisque dans une démocratie la majorité décide.

Cependant, nous devons comprendre que nous avons diverses régions et divers problèmes dans ces régions à cause de la population ayant diverses origines ethniques, diverses cultures et divers désirs. Quelle que soit la décision du peuple, nous devons demander à nos gouvernements provinciaux canadiens de l'Ouest et à nos députés du Canada de l'Ouest au Parlement d'agir en accord, non pas aux décisions du caucus du Parti, mais en accord avec les désirs du peuple.

Notre quatrième point, est que toutes les barrières commerciales interprovinciales devraient être annulées et de telles lois devraient être strictement appliquées.

Cinquièmement, le Parlement du Canada devrait siéger à plein temps.

Le sixième point est que, fixées, préétablies ou prédéterminées, les dates d'élection sont des plus souhaitables et nous croyons que cela sera au bénéfice du contribuable